



Plan de formation CAPA-SH 2008-2009

A – Etablissement.....	p. 1
Options préparées en 2008-2009	
Lieux et capacités d'accueil	
Effectifs prévisionnels	
B – Bilan du plan de formation précédent.....	p. 2
C – Organisation de la formation	p. 4
Volumes horaires, organisation de l'alternance	
Calendrier	p. 8
Contenu, durée des modules de formation (maquette).....	p. 9
Répartition des contenus dans les sessions de regroupement.....	p. 32
Composition de l'équipe de formateurs	p. 43
D – Déroulement de la formation	p. 44
Articulation des différentes composantes de la formation.....	p. 44
(analyse des pratiques professionnelles ; mémoire)	
Accompagnement et suivi des stagiaires.....	p. 46
Regroupement initial à N-1	p. 48
Annexe.....	p. 50

A – Etablissement : IUFM Centre val de Loire

A1. Options préparées : D (voir dossier spécial). E. F. G.

A2. Lieux et capacité d'accueil :

- 1- site départemental de formation d'Indre et Loire (Tours-Fondettes), site d'implantation de la filière ASH de l'IUFM pour toutes les options. Capacité d'accueil : 20 stagiaires environ par option.
- 2- Site départemental de formation du Loiret (Orléans) pour les stagiaires de l'option D du Loiret et de l'Eure et Loir et pour un des quatre regroupements de l'ensemble des stagiaires de l'option E.

A3. Effectifs prévisionnels :

Le tableau ci-dessous indique la répartition, par option et par département d'origine, de l'effectif des stagiaires attendu sur la base des prévisions fournies par les IA-DSDEN (*en italique* : les départements extérieurs à l'académie qui n'ont pas encore répondu). Ce tableau représente donc un état provisoire qui devra être confirmé après transmission officielle par les IA-DSDEN des effectifs définitifs arrêtés pour chaque département.

options Dépts.	D	E	F	G	TOTAL
Cher	3	0	3	0	6
Eure et Loir	10	3	1	0	14
Indre	2	0	5	0	7
Indre et Loire	6	2	3	2	13
Loir et Cher	0	0	3	4	7
Loiret	8	9	5	2	24
<i>Creuse</i>	<i>Effectifs non communiqués à ce jour</i>				
<i>Haute Vienne</i>	<i>Effectifs non communiqués à ce jour</i>				
<i>Vienne</i>	<i>Effectifs non communiqués à ce jour</i>				
TOTAL	29	14	20	8	71

B – Bilan du plan de formation 2007/2008

1. Sur les modes d'alternance

Les mesures adoptées depuis la rentrée 2006, reconduites dans le plan 2007-2008, se caractérisent par :

- des regroupements de deux à trois semaines de présence à l'IUFM, alternant avec des périodes sensiblement équivalentes sur le terrain ;
- la réduction du nombre de regroupements (passée de 14 à 11 semaines sur l'année 2006/2007) et l'augmentation en conséquence de l'horaire hebdomadaire de formation encadrée lors des regroupements (passage de 24 heures à 30 heures par semaine), en vue de réduire les dépenses des inspections académiques affectées aux déplacements et aux indemnités des stagiaires ;
- la dissociation systématique des formations D des formations F pour limiter le potentiel de remplacement nécessaire, en rendant possible l'affectation du même contingent au remplacement des stagiaires D et F.

Le bilan conduit l'an passé peut être en partie repris ici :

- Le rythme d'alternance est satisfaisant en dépit de certains inconvénients qui perdurent :

- cette organisation est génératrice, sur certains terrains, de difficultés liées au public encadré, qui a besoin d'une stabilité dans l'équipe adulte qui la prend en charge. Il a parfois été difficile, pour les stagiaires, lors de la reprise de la classe après un regroupement, de réinstaurer un cadre sécurisant avec des élèves confrontés à des remplaçants différents, pas toujours préparés à travailler avec des élèves en grande difficulté. La disponibilité intellectuelle des stagiaires en a été affectée chez certains dont on a senti quelques difficultés à s'abstraire mentalement de leurs classes ou lieux d'exercice.
- Les deux autres mesures adoptées pour réduire les coûts financiers (déplacements et indemnités de stage) et humains (remplacements) des inspections académiques appellent deux types de remarques : sous le rapport de la formation, l'allongement de la durée hebdomadaire des regroupements générateur d'une fatigue importante et d'une moindre disponibilité intellectuelle des stagiaires, surtout en fin d'année civile ne constitue pas loin s'en faut une solution satisfaisante.
- Quant à la dissociation systématique des formations D et F, elle prive les enseignants en formation des temps de formation commune et du même coup d'échanges souvent féconds.

Sous le rapport des objectifs visés, en termes de réduction des coûts, elles ne paraissent pas suffisantes puisqu'elles n'ont pas permis de dégager les moyens susceptibles d'augmenter significativement le nombre de départs en formation et par là de réduire le nombre de postes spécialisés dépourvus d'enseignants formés et qualifiés.

2. Sur le suivi des stagiaires

La cohérence du dispositif repose en grande partie sur des rencontres fréquentes de l'équipe de la filière de formation avec les équipes des circonscriptions ASH : trois journées de travail conjoint avaient été prévues et deux seulement ont pu être mise en place.

La complémentarité des suivis entre la circonscription, un professionnel de l'option concernée et un formateur de la filière a été positive. Le suivi par un futur pair notamment est plébiscité par les stagiaires, mais il conviendra d'associer ces « maîtres d'accueil tuteurs » aux journées de travail évoquées plus haut.

3. Sur les contenus de formation

A quelques aménagements mineurs près, les contenus de formation qui avaient fait l'objet d'une appréciation positive des IEN-ASH l'an passé, appréciations convergentes avec celles des stagiaires, n'ont pas subi de modification notable. En l'état ils semblent convenablement adaptés, dans la mesure où ils conjuguent une dimension directement opérationnelle et un étayage intellectuel et théorique des pratiques qui contribue à développer et à intérioriser chez les enseignants en formation une attitude réflexive solide et féconde. Sauf avis contraire de la commission nationale d'habilitation ils devraient être reconduits dans le prochain plan de formation.

4. Sur l'articulation théorie / pratique

D'une façon générale, les apports théoriques s'appuient sur une problématisation des situations professionnelles rencontrées par les stagiaires au cours des périodes d'exercice en responsabilité, c'est ce qui constitue à la fois l'efficacité de cette formation et l'intérêt très vif que les enseignants en formation manifestent par une forte implication. Toutefois, la résistance des stagiaires à certaines modalités d'analyse des pratiques (vidéo, relations de situations, notamment) notée dans le bilan du

plan précédent s'est encore manifestée cette année, en particulier en début de formation. Ce n'est que dans la seconde partie de l'année que ces blocages se lèvent progressivement, à la faveur d'une dynamique de groupe psychologiquement sécurisante instaurée par les formateurs.

5. Sur le CAPA-SH

L'organisation de l'examen final a fait l'objet d'une réunion académique, avec calage ultérieur des dates par la filière, qui devait harmoniser les présences de formateurs sur neuf départements. Cette organisation devrait sans doute être reconduite.

C - organisation de la formation.

Volumes horaires, organisation de l'alternance.

1. Considérations générales.

Comme les années précédentes le plan de formation 2008-2009 prévoit d'assurer les regroupements de formation pour chacune des quatre options préparées sur le site de Tours-Fondettes (lieu d'implantation de la filière ASH de l'IUFM).

Toutefois dans le cadre des priorités de la politique académique, récemment redéfinies (en faveur de l'option D et dans une perspective de réduction des coûts pour accroître le nombre d'enseignants bénéficiaires de la formation), l'IUFM a dû répondre à un cahier des charges adressé par le Recteur à l'administrateur provisoire de l'IUFM, et à plusieurs demandes formulées conjointement par l'IA-DSDEN chargé de mission ASH et le DAFPEN.

Le cahier des charges académique relatif à l'option D, reproduit en annexe du présent plan de formation, prescrit :

- la réduction des frais de stage afférant notamment aux déplacements ;
- l'organisation de la formation sur un an pour une durée de 400 heures, mais dont une part importante (un tiers au minimum) devra être organisée « à distance »
- la réduction au « minimum opérationnel » du regroupement à l'année N-1.

Ce cahier des charges a été complété par deux demandes formulées au cours d'une réunion regroupant le directeur adjoint de l'IUFM chargé du 1^{er} degré, le chargé de mission ASH et le DAFPEN :

- la partition de l'effectif des enseignants attendus dans l'option D en deux groupes selon des critères géographiques et la délocalisation des regroupements de formation sur le site départemental de formation de l'IUFM d'Orléans pour un de ces deux groupes.
- La localisation d'une partie des regroupements de formation pour l'option E sur le site de formation d'Orléans, en raison de l'origine géographique des stagiaires.

A cette dernière demande, l'IUFM a répondu en localisant sur le site d'Orléans un des quatre regroupements pour l'option E, les trois autres regroupements étant maintenus sur le site de Tours-Fondettes en raison des disponibilités des formateurs fortement réduites du fait du dédoublement en deux sites éloignés de 130 kilomètres de la formation à l'option D.

La réponse au cahier des charges relatif à l'option D est nettement plus complexe, elle a nécessité l'élaboration d'un plan spécifique présenté plus loin (cf. p.5).

2 Les options E, F et G.

Pour ces trois options, notre plan de formation, conformément aux textes en vigueur, en particulier à la circulaire relative à la mise en œuvre de cette formation (BOEN spécial n°4 du 26 février 2004) prévoit un regroupement initial, en année N-1, de trois semaines de 24 heures (du 20 mai au 6 juin 2008), soit 72 heures et le reste de la formation sur onze semaines réparties sur l'année 2008/2009. Chaque semaine de regroupement comprendra 30 heures de formation encadrée réparties sur cinq jours. Au total les 14 semaines de regroupement à l'IUFM correspondent à environ 400 heures par stagiaire.

Enfin, les contraintes liées à l'organisation et à la passation des épreuves du CAPA-SH avant la fin de l'année scolaire imposent, de fait, de libérer les deux derniers mois, de telle sorte que les regroupements de formation à l'IUFM se termineront fin avril au plus tard. Le calendrier 2008/2009 est joint en annexe, avec une proposition de dates pour le stage N-1 pour la "promotion" 2009/2010.

Les partis adoptés.

Le calendrier des regroupements, présenté sous forme de tableau dans le document joint, fait apparaître une organisation en alternance pour l'ensemble des options. Intégrant les recommandations de la commission d'agrément et le bilan provisoire de la présente année de formation, il est conçu pour favoriser les interactions entre les temps de regroupement et les activités de terrain.

a). Concernant les stagiaires de l'**option F**, chargés de classe et remplacés dans leur classe pendant les regroupements, l'organisation de la formation vise d'abord à rendre possible la prise en main de la classe et l'installation d'un véritable cadre de classe en début d'année (d'où le report du début premier regroupement à la quatrième semaine de septembre. Il s'agit également d'assurer des temps d'exercice dans la classe, entre les regroupements, d'une durée suffisamment longue (de 3 à 4 semaines) pour permettre et la mise en œuvre de pratiques pédagogiques signifiantes intégrées à un projet de classe et l'appréhension de véritables problèmes professionnels. Enfin, l'efficacité des sessions de regroupement passe également par une durée minimale (de l'ordre de 3 semaines), d'une part pour assurer la cohésion d'un groupe de stagiaires (élément qui conditionne pour une part la qualité des analyses de pratiques professionnelles), d'autre part pour conduire de façon cohérente les différentes modalités de formation sur un temps donné (apport de connaissances articulés aux analyses de pratiques, études de cas, approches de contextes différents...), enfin pour favoriser la réflexion par la prise de distance et l'objectivation des pratiques et des observations.

Deux semaines ont été libérées pour ces stagiaires (voir calendrier). La première sera consacrée à des rencontres avec des professionnels avec lesquels ils seront amenés à travailler par la suite : professeurs de lycée professionnel, missions locales, SESSAD par exemple, selon les options. Elle sera organisée par l'équipe ASH du département d'origine, à partir d'un projet personnel négocié avec le stagiaire. La seconde sera consacrée à la rédaction du mémoire professionnel.

b). Les stagiaires des options **E** et **G** connaissent des conditions d'exercice différentes : ils ne sont pas en charge d'une classe et dans le cadre d'un dispositif spécifique (le RASED). Ils doivent donc passer d'une logique de gestion de classe à des formes et une organisation du travail pédagogique pour une large part inédites par rapport à leur pratique antérieure, avec des ajustements permanents aux évolutions des élèves qu'ils prennent en charge, comme le stipule la circulaire du 30 avril 2002 ("Les démarches doivent prendre en compte une analyse des succès et des réussites et s'appuyer sur ceux-ci pour revaloriser les élèves et contribuer à leur motivation face aux efforts à fournir"). Ils ont d'autre part à se positionner comme des "personnes ressource" pour l'aide aux élèves en difficulté, ("Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) constitue un dispositif-ressource complémentaire pour accroître les possibilités des équipes pédagogiques de mettre en œuvre une différenciation des réponses pédagogiques adaptée à la variété des besoins des élèves."), et la mise en place des PPRE (« Les enseignants spécialisés du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la circonscription .../...sont également appelés à apporter leur concours à la mise en œuvre des PPRE » circulaire N°2006-138 DU 25-8-2006).

En outre, ces conditions singulières d'exercice (absence de charge de classe) font qu'ils ne seront pas remplacés pendant les regroupements de formation, ce qui pose un problème majeur concernant la continuité des aides pédagogiques et/ou rééducatives pour les élèves qu'ils prendront en charge.

Nous avons donc conçu une organisation qui tient compte de toutes ces exigences et du bilan des deux dernières années pour proposer une alternance construite avec la perspective d'une professionnalisation progressive :

- trois semaines de "prise de contact" : rencontre des équipes, recueil des premiers éléments de formation selon un cahier des charges élaboré au stage en année N-1,
- trois semaines de formation,
- cinq semaines d'observation des pratiques des maîtres, de recueil des demandes d'aides, de mises en œuvre d'actions de prévention,
- retour en formation trois semaines pour exploitation,
- deux semaines sur le terrain : début de prise en charge : observation des élèves, échanges avec les collègues, recueil d'éléments d'analyse (rencontres avec les personnes ayant à connaître les élèves) avec l'aide du maître d'accueil tuteur (cf infra 3, « pratique accompagnée »)
- trois semaines de formation pour élaboration "étayée" de projets de mise en œuvre.
- trois semaines de mise en œuvre puis retour en formation pour exploitation et régulation.

Il a semblé en effet préférable, de ce point de vue, de retarder le début des prises en charge pour mieux en garantir la continuité et l'efficacité, et éviter ainsi contractuellement les demandes d'aides des enseignants des écoles dès l'arrivée des stagiaires sur leurs postes.

D'autre part, sur toutes les semaines de pratique sur le terrain, soit 16 semaines, les stagiaires consacreront une demi-journée de visite chez un professionnel de leur option, qui sera leur "maître d'accueil tuteur". Cet accompagnement de la pratique hors des regroupements, une formation théorique toujours étayée par l'analyse de pratiques, devrait éviter de pénaliser les élèves par des prises en charge approximatives ou mal maîtrisées.

3. L'option D.

Sont développés ci-dessous le rappel des attendus du cahier des charges académique n° A06 relatif aux modalités particulières de préparation au CAPA-SH option D, mentionné p.3 et placé en annexe du présent plan (p.51 et suivantes) et la réponse de l'IUFM telle qu'elle a été adressée au Recteur et validée par celui-ci.

Rappel des attendus du cahier des charges :

En réponse à l'important déficit de maîtres du 1^{er} degré formés dans l'option D, le Recteur souhaite accroître significativement le nombre de départs en formation dans cette option. Dans cette perspective, il demande aux opérateurs de formation concernés de réduire deux des obstacles à cette demande de formation :

- a) le manque d'attractivité de la formation en raison de l'éloignement qu'elle impose au stagiaire pour suivre les regroupements de formation sur le site de la filière ASH de l'IUFM (Tours-Fondettes) ;
- b) le coût de cette formation imputable aux inspections académiques en termes financiers d'une part (frais de déplacement et indemnités de stage des enseignants en formation) et en moyens humains (remplacement des enseignants en formation durant les regroupements).

A cette fin, il préconise de réduire le volume des regroupements de formation à l'IUFM et de compenser cette réduction par trois types de moyens étroitement liés :

- le recours aux techniques de formation à distance qui devra concerner au moins un tiers du volume global de formation

- un renforcement du suivi des enseignants en formation faisant appel aux équipes départementales ASH (IEN et conseillers pédagogiques) par le biais d'animations pédagogiques régulières

- une décharge partielle d'enseignement octroyée aux enseignants en formation pour leur permettre de conduire le travail personnel accru du fait de la formation à distance.

Pour mettre en place ces deux dernières dispositions le cahier des charges évoque la possibilité d'une décharge régulière à raison d'une journée (6 heures) par semaine en dehors des périodes de regroupement.

Ce cahier des charges précise que conformément à la circulaire n°2004-026 du 10-2-2004, cette formation est organisée sur un an (à raison de 400 heures annuelles de formation) mais préconise de réduire au « minimum opérationnel » la durée du regroupement initial (à l'année N-1) précédant et préparant l'installation des enseignants concernés sur un poste spécialisé, durée que la même circulaire fixe à trois semaines.

La réponse de l'IUFM Centre Val de Loire.

En préalable, et pour lever certaines ambiguïtés, on observera que les 400 heures annuelles de formation mentionnées dans le cahier des charges académique comprennent la part de la formation à dispenser à distance (un tiers du volume global), elles ne correspondent donc pas strictement aux termes de la circulaire citée en référence qui prescrit cette durée pour les seuls regroupements en IUFM. D'autre part, dans le même ordre d'idée, la réduction « au minimum opérationnel » de la durée du regroupement initial à N-1 (cf. cahier des charges académique) est comprise comme une demande de réduire la durée minimale réglementaire de ce regroupement (trois semaines).

3.1 Organisation de la formation : regroupements de formation, formation à distance, travail personnel, accompagnement et suivi de la formation.

On considère dans le développement qui suit que l'organisation « à distance » de la formation (prescrite pour réduire les déplacements des stagiaires) comprend à la fois l'usage de techniques d'information et de communication électroniques et une part (limitée) de la formation dispensée localement dans le département d'affectation de l'enseignant en formation.

L'introduction d'un volume conséquent de formation à distance implique une réflexion en termes de contenus de formation en vue de distinguer, au sein de chacune des trois unités de formation (UF) prescrites par la circulaire déjà citée, les contenus qui relèvent respectivement des trois modalités de formation envisagées :

- les contenus des regroupements académiques à l'IUFM ;
- ceux, qui, référant à des réalités liées au contexte local peuvent être organisés et dispensés dans les départements ;
- enfin la part des contenus pour lesquels les techniques de formation à distance peuvent être utilisées sans inconvénient majeurs (les contenus à portée essentiellement informative et ceux ayant vocation à préparer la formation en présentiel à l'IUFM).

Ces distinctions sont précisément indiquées dans la maquette de formation proposée (p.10 à 15) qui fixe à **270 heures** la part incompressible de **la formation en regroupement** à l'IUFM et à un

équivalent de **130 heures**, soit environ un tiers du volume global de formation, la part de la **formation organisée à distance**.

- Pour limiter le nombre de regroupements à l'IUFM, la durée des semaines de regroupement est fixée à 30 heures de telle sorte que les 270 heures de regroupement à l'IUFM correspondent à neuf semaines en tout.
- Sur les 130 heures de formation « à distance », 48 heures (soit l'équivalent de deux semaines de 24 heures) seront dispensés localement, sous la forme d'animations pédagogiques, dans les départements.
- Depuis la transmission de cette réponse au cahier des charges, et compte tenu de l'effectif attendu des enseignants en formation et de leurs origines géographiques, **l'IUFM a répondu favorablement à la demande du rectorat de répartir les stagiaires en deux groupes (constitués en fonction des départements d'origine) et de prévoir deux sites distincts de formation : le site départemental de Tours-Fondettes pour un groupe d'enseignants et celui d'Orléans pour un autre groupe.**

3.1.1 - Les regroupements de formation à l'IUFM et la formation dans les départements

Les regroupements seront organisés selon les modalités calendaires et géographiques suivantes :

A. En fin d'année scolaire N-1:

- **une semaine de regroupement académique** (30 heures) sur le site de la filière ASH de l'IUFM à Tours-Fondettes pour tous les enseignants préparant l'option D ;
- **l'équivalent d'une semaine** (24 heures) sous une forme groupée ou filée organisée **dans chaque département**, à l'initiative et sous la conduite des équipes départementales ASH.

B. En année N :

- **huit semaines de regroupement académique** (240 heures) réparties en **4 sessions de deux semaines**, selon le calendrier présenté p.8 ; ces regroupements s'opèrent sur le site de la filière ASH de l'IUFM à Tours-Fondettes, pour un groupe, sur le site d'Orléans, pour l'autre groupe.
- 24 heures, soit 4 journées d'animation pédagogique (sous une forme filée) dont le calendrier précis est arrêté localement par les équipes départementales ASH, en concertation avec le responsable de la filière ASH de l'IUFM. La conduite de la formation dispensée localement sous cette forme filée est répartie entre les équipes départementales ASH et les formateurs de la filière en fonction des contenus. Cette répartition est déterminée par la maquette de formation.

3.1.2 - La formation à distance.

Elle correspond formellement à l'équivalent d'un peu plus de 80 heures de formation en présentiel, mais, dans la mesure où elle recouvre une réalité et une offre multiformes (mise à disposition de documents, aide au travail personnel, correction des travaux écrits des stagiaires, mutualisation de certaines productions etc. -cf. infra-), sa traduction en volume effectif de formation est difficilement quantifiable.

Techniquement, elle s'appuie pour l'essentiel sur la plate forme de travail à distance « Claroline », en usage à l'IUFM Centre Val de Loire depuis quatre ans et récemment intégrée à l'espace numérique de travail (E.N.T.) de l'IUFM. Aide et formation à distance s'effectuent selon les modalités suivantes rendues techniquement possibles par ces outils :

- mise en ligne de documents et de supports de formation destinés à l'ensemble du groupe de l'option,
- propositions d'exercices et de travaux écrits (individuels ou collectifs) par les formateurs, recueil et corrections de ces travaux par les formateurs avec retour de corrections individuelles et de corrigés,
- utilisation de "parcours pédagogiques", comprenant une banque de modules et un suivi de ces parcours,
- mise à disposition d'espaces de stockage individuels (100 Mo) accessibles dans l'ENT par chaque enseignant en formation,
- échanges de travaux et de documents entre les enseignants en formation (travail collaboratif) dans le cadre des cours ouverts par les formateurs,
- forum et chat
- espace de construction de savoirs communs (« wiki »).

En outre, et sous réserve de disposer des installations matérielles ad hoc, la visio conférence pourra également être utilisée ponctuellement.

Les contenus dispensés dans ce cadre et les modalités de l'aide et de la formation à distance sont précisés dans la maquette (p.10 à 15) et dans la partie « Répartition des contenus dans les sessions de regroupement » (p. 33 à 35).

3.1.3 - Le temps libéré pour le travail personnel

Le principe d'une décharge d'enseignement hebdomadaire d'une journée (6 heures), suggéré dans le cahier des charges pour permettre aux enseignants en formation de conduire leur travail personnel, en particulier celui lié à la formation à distance, de compléter leur formation selon des modalités et des activités non prévues dans les 400 heures (observation des pratiques de maîtres spécialisés de l'option, participation à des réunions de synthèse des équipes éducatives, rencontre avec des professionnels avec lesquels ils seront conduits à travailler) et d'élaborer leur mémoire professionnel a été remis en cause lors de réunions postérieures à la réponse au cahier des charges. S'y substitue, à la demande conjointe du chargé de mission académique ASH, du DAFPEN et des IEN ASH, une décharge d'enseignement sous la forme de plusieurs semaines complètes, cinq sur l'année N., placées sous la responsabilité des équipes de circonscription ASH.

3.1.5– L'accompagnement et le suivi de la formation

La part importante de la formation organisée à distance requiert un renforcement et une redéfinition du dispositif de suivi actuellement en vigueur dans la formation classique, sans qu'il apparaisse nécessaire d'en modifier la structure et la composition qui donne satisfaction depuis plusieurs années. Ce dispositif est présenté pour l'ensemble des options dans la quatrième partie du présent document (« **Déroulement de la formation** », « accompagnement et suivi des stagiaires », p.46).

Calendrier des sessions de regroupement

Année N-1 : - options E, F et G : 3 semaines du 19 mai au 06 juin 2008 (72 heures)

- **option D** : 1 semaine du 16 au 20 juin 2008 (30heures) + 1 semaine de regroupement dans les départements entre le 1^{er} et le 15 juin.

Année N

Option	S1 01.09/05.09	S2 08.09 /12.09	S3 15.09 / 19.09	S4 22.09 / 26.09	S5 29.09 / 03.10	S6 6.10/ 10.10	S7 13.10 / 17.10	S8 20.10 / 24.10
D37 (1)								
D45 (1)								
E (2)								
F (3)						Observation		
G (2)								

Option	S9 27.10/31.10	S10 3.11 /7.11	S11 10.11 / 14.11	S12 27.11 /	S13 24.11 / 28.11	S14 1.12 / 5.12	S15 8.12 / 12.12	S16 15.12 / 19.12
D37(1)	Congés Toussaint							
D45(1)								
E(2)								
F(3)								
G(2)								

Congés de TOUSSAINT* : du samedi 25 Octobre 2008 au jeudi 06 novembre 2008

Option	S17/18 22.12/02.01	S19 05.01/9.01	S20 12.01 / 16.01	S21 19.01 / 23.01	S22 26.01 / 30.01	S23 02.02 / 06.02	S24 9.02 /13 .02	S25 16.02 / 20.02
D37(1)	Congés Noël							
D45(1)								
E(2)				Regroupement sur le site IUFM Orléans				
F(3)								
G(2)								

Congés Noël * : du samedi 20 décembre 2008 au lundi 05 janvier 2009

Option	S26 23.02 / 27.02	S27 02.03/06.03	S28 9.03/13.03	S29 16.03 / 20.03	S30 23.03 / 27.03	S31 30.03 / 03.04	S32 06.04 / 10.04	S33 13.04/ 17.04
D37(1)	Congés d'hiver							
D45(1)								
E(2)								
F(3)							mémoire	
G(2)								

Congés Hiver * : du samedi 21 février 2009 au lundi 9 mars 2009

Option	S34 20.04/24.04	S35 27.04/01.05	S36 04.05 / 08.05	S37 11.05 / 15.05	S38 18.05 / 22.05	S39 25.05 / 29.05	S40 01.06 / 05.06	S41 08.06 / 12.06
D37(1)	Congés Printemps							
D45(1)								
E(2)						Dates proposées pour le N-1 2009 / 2010		
F(3)								
G(2)								

Congés Printemps : du samedi 18 avril 2009 au lundi 4 mai 2009.

(1) En année N, les stagiaires de l'option D bénéficieront, en plus des 240 heures de regroupement à l'IUFM de l'équivalent d'une semaine (24 heures sous une forme filée) de regroupement départemental organisé par l'équipe de circonscription ASH sur les temps d'animation pédagogique, et de cinq semaines libérées, sous l'autorité et la responsabilité de l'IEN-ASH, pour conduire leur travail personnel lié à la formation à distance, compléter leur formation selon des modalités et des activités non prévues dans les 400 heures (observation des pratiques de maîtres spécialisés de l'option, participation à des réunions de synthèse des équipes éducatives, rencontre avec des professionnels avec lesquels ils seront conduits à travailler) et élaborer leur mémoire professionnel. Ces cinq semaines sont représentées en grisé/pointillé dans le calendrier.

(2) Les stagiaires des options E et G consacreront, en dehors des 400 heures de regroupement, une ½ journée par semaine durant les périodes en responsabilité pour, dans un premier temps (1^{ère} partie de l'année scolaire) bénéficier de l'accompagnement d'un maître spécialisé de l'option (observation de pratiques, pratique accompagnée, participation à des réunions des équipes éducatives) et, dans la seconde partie de l'année, se consacrer aux travaux personnels liés à l'élaboration du mémoire. Le choix de cette ½ journée hebdomadaire sera arrêté par l'IEN-ASH en concertation avec le stagiaire concerné.

(3) Les stagiaires de l'option F bénéficieront, en plus des 400 h de regroupement à l'IUFM, de deux semaines libérées : la première avant les congés de Toussaint (pour observation des pratiques d'un maître spécialisé de l'option, et rencontre avec des professionnels avec lesquels ils seront conduits à travailler – PLP, équipes de SESSAD ou de missions locales...-), la seconde, au cours du second trimestre de l'année scolaire (consacrée aux travaux personnels directement liés à l'élaboration du mémoire).
Le calendrier précis de chacune de ces deux semaines libérées sera arrêté par l'IEN-ASH en concertation avec le stagiaire concerné et en fonction des possibilités locales de remplacement.

Contenu, durée et répartition des modules de formation dans les sessions de regroupement.

Les maquettes de formation pour chacune des quatre options préparées sont présentées sous la forme des tableaux suivants (p. 10 à 29). Ces tableaux indiquent, pour chaque module, le titre et les mots clefs des contenus, les volumes horaires et la ou les périodes de regroupement de référence pour ces modules.

Pour l'option D, la maquette fait apparaître la répartition de l'horaire de chaque module entre les trois modalités de formation (regroupement à l'IUFM, animation pédagogique dans les départements et formation à distance).

Elles sont complétées par un ensemble de tableaux qui privilégient la dimension temporelle de la formation en présentant pour chaque option, la ventilation des contenus des différents modules de formation dans les sessions successives de regroupement (p. 32 à 40).

Pour l'option D, le tableau présente la ventilation des différents modules dans les sessions de regroupement autour de thématiques dominantes qui alimentent le travail personnel des stagiaires et les animations pédagogiques durant les intersessions. Ce tableau est précédé d'un développement qui présente cette articulation des regroupements et de la formation à distance pendant les intersessions (documents mis en ligne, travaux demandés aux stagiaires...)

Le souci d'une présentation des modules de formation harmonisée entre les différentes options, et surtout la volonté de faciliter, pour les stagiaires et pour les formateurs, le repérage des modules communs par une numérotation unique des dits modules a eu pour effet de provoquer des ruptures dans les numérotations (tel module spécifique à une option ne correspond à aucun autre module dans une autre option) qui peut nuire à la lisibilité de l'ensemble.



Site IUFM Centre Val de Loire
 Filière de formation Adaptation et Intégration Scolaires
 37230 FONDETTES

☎ 02 47 42 71 14

☎ 06 77 98 08 42

💻 02 47 42 71 05

e-mail: michel.vinai@orleans-tours.iufm.fr

Maquette de formation CAPA - SH option D accompagnée à distance

Responsable pédagogique : Michel VINAIS

Total 2007/2008		Total 2008/2009		
		« A distance »		regroupe ment
		FOAD	Animation Pédagogique	IUFM
UF1	204	39	6	159
UF2	99	12	27	60
UF3	84	30	15	39
Memoire	15	3	0	12
Total	402	84	48	270

année universitaire 2008/2009

UF1 Option D 204 h	1. Analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves 1.1 Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent 1.2 Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage			
	MODULES	« A distance »	Regroupement IUFM	Total
	FOAD	Animation Pédagogique		
<u>Module 1</u> Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'angoisse au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement.	6h		6h	12h
Notion d'adolescence : perspectives historiques et modèles de compréhension actuels. L'adolescent sur le plan affectif et social. Identification des difficultés spécifiques d'apprentissage Contenants de pensée, dysharmonies cognitives (Gibello)	6h		6h	12h
Psychologie cognitive et pédagogie Fonctions cognitives. Traitement de l'information Troubles cognitifs et incidences sur les apprentissages. Mise en place de compétences métacognitives.	3h		6h	9h
<u>Module 2</u> Psychopathologie de l'enfant	6h		9h	15h
Psychopathologie de l'adolescent. Dysfonctionnements psychologiques : inhibition, violence... Manifestation des troubles et de la relation à l'autre	3h		12h	15h
Autisme. Trisomie	3h		12h	15h

* en lien avec analyse de pratiques

UF1 Option D 204 h	2. Adaptations pédagogiques, didactiques et éducatives. 2.1 Méthodologie de l'observation et de l'évaluation. 2.2 Elaboration de démarches adaptées. 2.3 Elaboration et exploitation de supports spécifiques			
	MODULES	« A distance »	Regroupement IUFM	Total
	FOAD	Animation Pédagogique		
Module 4 Problématique de l'évaluation. Observations / Evaluations / Tests Qu'est-ce qu'un bilan spécialisé ? Evaluation des publics de l'option. Compréhension de données psychométriques.		6h	6h	12h
Module 5 Didactique spécialisée du français : Langage oral / Langage écrit. Construction et difficultés	3h		3h	6h
Lire-écrire et élèves en grandes difficultés Eléments de psychologie cognitive de la lecture Les évaluations en français	3h		12h	15h
« Lexique et apprentissage tardif de la lecture »	3h		6h	9h
Module 6 Didactique des mathématiques : Acquisition de notre système numérique et ses difficultés Didactique spécialisée des maths et élèves en grandes difficultés. Prévention et remédiation en mathématique.	3h		18h	21h
Module 7 Concepts de médiation et de remédiation. Techniques de remédiation. La dimension corporelle dans la relation d'aide Médiation musique Pratiques d'écriture Activités scientifiques adaptées Jeu dramatique Arts Visuels TICE, outils multimédia, logiciels et programmes adaptés			9h 9h 6h 9h 9h 12h	63h

UF2 Option D 99 h	Pratiques professionnelles au sein d'une équipe-pluri-catégorielle 1 Méthodologie du projet et travail en partenariat 2 Construction de l'identité professionnelle			
	MODULES	« A distance »	Regroup IUFM	Total
	FOAD	Animation Pédagogique		
<u>Module 1</u> Concept de projet : du projet en général au projet individuel en particulier. Approche philosophique, sociologique et méthodologique. Problématique de l'intégration. Projet d'intégration Articulation des projets. Méthodologie du projet et mise en œuvre.	6h		12h	18h
<u>Module 2</u> Construction et régulation du parcours de formation			6h	6h
Travailler dans un établissement. Travailler dans la classe. Gestion de la classe. Problématique des apprentissages.		6h	9h	15h
Pratiques de professionnels de l'option. Analyse de pratiques professionnelles. Etude de cas.		18h	18h	36h
<u>Module 3</u> Respect d'une éthique professionnelle	3h			3h
Travail en équipes pluridisciplinaires. Partenariat	3h		3h	6h
Communication et entretiens			6h	6h
Rencontre d'autres professionnels (Orthophoniste/éduc...)		3h	6h	9h

UF3 Option D 84 h	Pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social 1 Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel 2 Repères épistémologiques, sociologiques et culturels			
	MODULES	« A distance »	Regroupement IUFM	Total
	FOAD	Animation Pédagogique		
<u>Module 1</u> Contextualisation historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires Connaissances du cadre législatif conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiquement des dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires.	6h	3h	6h	15h
Connaissance du contexte européen et international. Rôle et sens de l'école.	6h			6h
Connaissance des ressources départementales et académique (institutions et acteurs, notamment association) Champ d'action de différents partenaires		6h		6h
Réflexion critique autour des missions de l'enseignant spécialisé. Connaissances des dispositifs relatifs à l'option		6h	9h	15h
<u>Module 2</u> Etude des concepts et outils de référence. Nomenclature de l'OMS. Normalité, pathologique, déficience, incapacité, désavantage, difficulté, échec, intégration, prévention, remédiation, besoins éducatifs particuliers...	6h		9h	15h
Approche psychométrique du handicap et de la difficulté scolaire. Le problème de la mesure en psychologie.	3h		3h	6h
Approche sociologique du handicap et de la difficulté scolaire. Concept de groupe. Les processus d'influence	3h		3h	6h
Le concept de partenariat	3h		3h	6h
Approche culturelle de la relation d'aide : Les relations avec les familles	3h		6h	9h


Mémoire : Enseignements et encadrement			15h	
MODULES	« A distance »		Regroupement IUFM	Total
	FOAD	Animation Pédagogique		
<ul style="list-style-type: none"> • méthodologie du mémoire • méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia 			3h	3h
<ul style="list-style-type: none"> • séminaires 	3h		9h	12h





Site IUFM d'Indre et Loire

Filière de formation Adaptation et Intégration Scolaires

37230 FONDETTES

 02 47 42 71 14

 06 77 98 08 42

 02 47 42 71 05

e-mail: michel.vinais@orleans-tours.iufm.fr

Maquette de formation CAPA - SH Option E

Prévisionnel

Responsable pédagogique : Geneviève SERRE

Total horaire	
UF1	204
UF2	99
UF3	84
Mémoire	15
Total	402

Année universitaire 2008/2009

UF1 Option E 204 h	1. Analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves		
	1.1 Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent 1.2 Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage		
Module 1 (27h) Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'angoisse au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement. Développement psycho-affectif et apprentissages. Psychologie cognitive et pédagogie Fonctions cognitives. Traitement de l'information Troubles cognitifs et incidences sur les apprentissages. Mise en place de compétences métacognitives.	12h	E.F.G	N-1 et première période
	6h	E/G	1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements
	9h	E/F	1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements
	15h	E/G	Réparti sur l'année
Module 2 (15h) Psychopathologie de l'enfant	15h	E/G	Réparti sur l'année
Module 3 (30h) Problématique des apprentissages La relation pédagogique (Concept de médiation, Interactions socio-cognitives et élèves en difficultés, approche de BM Barth) /Interactions socio-cognitives et élèves en difficultés, développement opératoire, inductions logiques. De l'analyse des difficultés d'apprentissage à l'élaboration du projet d'aide ...	30h*	E	Réparti sur l'année

* en lien avec analyse de pratiques

Mémoire : Enseignements et encadrement		15h
<ul style="list-style-type: none"> • méthodologie du mémoire • méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia • séminaires 	3h	1 ^{er} regroupement
	12h	Sur l'année



Site IUFM d'Indre et Loire
Filière de formation Adaptation et Intégration Scolaires
37230 FONDETTES

☎ 02 47 42 71 14/11

💻 02 47 42 71 05

e-mail:

Maquette de formation CAPA - SH Option F

Responsable pédagogique : Geneviève SERRE

Total horaire	
UF1	202
UF2	96
UF3	90
MEMOIRE	15
Total	403

Année universitaire 2008/2009

UF1 Option F 202h	1. Analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves 1.1 Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent 1.2 Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage		
<p>Module 1 (48h) Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'anxiété au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement.</p> <p>Notion d'adolescence : perspectives historiques et modèles de compréhensions actuelles. L'adolescent sur le plan affectif et social. Identification des difficultés spécifiques d'apprentissage Contenants de pensée, dysharmonies cognitives (Gibello)</p> <p>L'adolescent sur le plan cognitif : évaluation du fonctionnement opératoire de l'élève, de ses capacités ; identification des difficultés spécifiques d'apprentissage</p> <p>Psychologie cognitive et pédagogie Fonctions cognitives. Traitement de l'information Troubles cognitifs et incidences sur les apprentissages. Mise en place de compétences métacognitives.</p> <p>Développement psychophysiologique de l'adolescent.</p> <p>Module 2 (15h) Psychopathologie de l'adolescent. Dysfonctionnements psychologiques : inhibition, violence... Manifestations des troubles et de la relation à l'autre</p> <p>Module 5 (24h) Didactique du français : Lire / Ecrire et élèves en difficultés Eléments de psychologie cognitive de la lecture Les évaluations en français</p> <p>Didactique de la langue auprès de publics en difficulté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pourquoi des difficultés en lecture ? perspectives linguistiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques. • les processus d'écriture et les difficultés sous-jacentes • les typologies des textes et des discours <p>Poésie et adolescents</p>	12h 12h 9h 9h 6h 15h 9h * 18h * 6h	E.F.G F F F F F F F	N-1 et premier regroupement N-1 et premier regroupement 1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements 1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements 3 ^{ème} regroupement 1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements 1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements Premier et deuxième regroupements 2 ^{ème} et 3 ^{ème} regroupements

* en lien avec Analyses de Pratiques

UF3 Option F 90h	Pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social 1. Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel 2. Repères épistémologiques, sociologiques et culturels		
<p>Module 1 (42h)</p> <p>Contextualisation historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires Connaissances du cadre législatif conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiquement des dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires. Connaissance du contexte européen et international. Connaissance des ressources départementales et académique (institutions et acteurs, notamment association) Champ d'action de différents partenaires Rôle et sens de l'école</p> <p>Evolution des Enseignements Généraux et professionnels Adaptés: de la SES à la SEGPA, de l'ENP à l'EREA (C. de 1967, C. de 1989 et 1990) La nouvelle architecture du collège (C. de 1996): organisation de la scolarité et objectifs d'enseignement L'organisation actuelle des EGPA et les objectifs d'apprentissage: C. du 20/06/96 + C. du 19 juin 1998 (orientations pédagogiques) La formation professionnelle initiale et continue: connaissance des dispositifs existants: LP, CFA,...</p> <p>Module 2 (48h)</p> <p>Etude des concepts et outils de référence. Nomenclature de l'OMS. Normalité, pathologique, déficience, incapacité, désavantage, difficulté, échec, intégration, prévention, remédiation, besoins éducatifs particuliers...</p> <p>Approche psychométrique du handicap et de la difficulté scolaire. Le problème de la mesure en psychologie.</p> <p>Approche sociologique du handicap et de la difficulté scolaire. Concept de groupe. Les processus d'influence</p> <p>Le concept de partenariat</p> <p>Approche culturelle de la relation d'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dimension corporelle • Les relations avec les familles <p>Education à la citoyenneté de l'adolescent en difficulté.</p>	15h	E/F/G	N-1
	3h	E/F/G	Dernier regroupement Sur l'année
	6h	E/F/G	
	3h	E/F/G	N-1
	15h	F	N-1 et premier regroupement
	18h	E/F/G	2 ^{ème} regroupement
	3h	E/F/G	2 ^{ème} regroupement
	6h	E/F/G	2 ^{ème} et 3 ^{ème} regroupements
	6h	E/F/G	N-1
	3h	E/F/G	1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements
6h	E/F/G		
6h	F		

15h	Mémoire : Enseignements et encadrement	
<ul style="list-style-type: none"> • méthodologie du mémoire • méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia • séminaires 	3h	1 ^{er} regroupement
	12h	Sur l'année



Site IUFM d'Indre et Loire
Filière de formation Adaptation et Intégration Scolaires
37230 FONDETTES

☎ 02 47 42 71 14/11

💻 02 47 42 71 05

e-mail: veronique.pardieu@orleans-tours.iufm.fr

Maquette de formation CAPA-SH Option G

Prévisionnel

Responsable pédagogique : Véronique PARDIEU

Total horaire	
UF1	201
UF2	99
UF3	84
Mémoire	15
Total	402

Année universitaire 2008/2009

UF1 Option G	1. Analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves 78H 1.1 Approfondissement des connaissances liées au développement de l'enfant et de l'adolescent 1.2 Approfondissement des connaissances liées aux processus d'apprentissage et lien avec la pratique		
Module 1 (21h) Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'angoisse au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement.	12h	E/F/G	N-1 et premier regroupement
Développement psychoaffectif et apprentissages Psychologie et pédagogie	6h 3h	E/G G	1 ^{er} et 2 ^{ème} regroupements
Module 2 (15h) Psychopathologie de l'enfant	15h	E/G	Réparti sur l'année
Module 3 (42h) Connaissances du développement affectif cognitif et moteur en rapport avec la pratique de l'option G en lien avec l'analyse de pratique: <ul style="list-style-type: none"> • L'estime de soi et la réussite scolaire. Comment elle se construit? Comment la rétablir? • La motivation: de l'absence de motivation à la motivation intrinsèque. Comment remotiver un élève? • Le développement du langage et du lexique, les troubles les plus fréquents. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apport des ateliers philosophiques et des groupes de parole, des marionnettes, des contes : analyse de pratique sur ces médiations. • Le développement intellectuel et moral: de l'égoïsme au raisonnement hypothético--déductif: la théorie de l'esprit, et la prise en compte de l'autre. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apport des ateliers philosophiques : analyse de pratique. • Le jeu: du jeu d'exercice aux jeux à règles. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le jeu symbolique : analyse de pratique • Le dessin: des premiers tracés à la maîtrise des perspectives. Le rôle du dessin en rééducation. • Le développement neurologique et psychomoteur: des premiers mouvements à la maîtrise du geste, tonus, myélinisation, latéralisation, représentation spatiale. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apport des médiations corporelles: expression corporelle, danse, relaxation. Le rôle de l'espace moteur et des groupes d'aide à la maturation. Analyse de pratique. 	42H	G	Réparti sur l'année

<p style="text-align: center;">UF1 Option G</p>	<p style="text-align: center;">2. Adaptations pédagogiques, didactiques et éducatives. (123H)</p> <p style="text-align: center;">2.1 Méthodologie de l'observation et de l'évaluation. 2.2 Elaboration de démarches adaptées. 2.3 Elaboration et exploitation de supports spécifiques</p>		
<p>Module 4 (18h) En rapport avec les processus d'apprentissage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques du maître G - la technicité du maître G - connaissance de son identité professionnelle - l'évaluation du processus rééducatif : évaluation interne et externe 	18h	G	Réparti sur l'année
<p>Module 5 (18h) Problématique de la rééducation et analyse de pratique.</p>	18h	G	Réparti sur l'année
<p>Module 6 (39h) Travail de mise en disponibilité corporelle à la communication et la relation Jeu dramatique / jeu symbolique</p>	18h	G	3 ^{ème} et 4 ^{ème} regroupements
<p>Jeu dramatique / jeu symbolique</p>	21h	G	
<p>Module 7 (48)</p>			
<p>Exploitation de médiations adaptées :</p>			
<p>La voix comme médiation</p>	6h	G	4 ^{ème} regroupement
<p>Danse</p>	6h	G	2 ^{ème} et 3 ^{ème}
<p>Ecriture</p>	6h	G	regroupements
<p>Marionnettes, ombres, collages.</p>	12h	G	2 ^{ème} et 3 ^{ème}
<p>Musique</p>	12h	G	regroupements
<p>Conte et utilisation du conte en rééducation</p>	6h	G	3 ^{ème} regroupement

UF2 Option G	Pratiques professionnelles au sein d'une équipe-pluri-catégorielle (99H) 2.1 Méthodologie du projet et travail en partenariat 2.2 Construction de l'identité professionnelle		
<p>Module 1 (42h) Concept de projet : du projet en général au projet individuel en particulier. - le projet rééducatif - les écrits du rééducateur : le projet de réseau / le projet d'Ecole / le projet de circonscription, le projet et le bilan de l'aide</p> <p>La relation rééducative Conduite de séance Pratique individuelle / en petit groupe Le contrat avec l'enfant et le choix de la médiation</p> <p>Module 2 (36h) Présentation de pratiques dans le champ de la prévention et de la remédiation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévention des conflits/gestion de la violence à l'école. Ateliers philo • Analyse de pratiques professionnelles des stagiaires <p>Module 3 (21h) Respect d'une éthique professionnelle Techniques de l'entretien avec les familles</p>	<p>6h</p> <p>36h</p> <p>18H</p> <p>18H</p> <p>3h</p> <p>18h</p>	<p>E/F/G</p> <p>G</p> <p>G</p> <p>G & E/G</p>	<p>N-1</p> <p>Réparti sur l'année</p> <p>Réparti sur l'année</p> <p>N-1 2ème et 3ème regroupements</p>

<p style="text-align: center;">UF3 Option G</p>	<p style="text-align: center;">Pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social (84H)</p> <p style="text-align: center;">3.1 Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel 3.2 Repères épistémologiques, sociologiques et culturels Analyse de pratiques</p>		
<p>Module 1 (42h) Contextualisation historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires Connaissances du cadre législatif conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et plus spécifiquement des dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires. Rôle et sens de l'école Connaissance du contexte européen et international. Connaissance des ressources départementales et académique (institutions et acteurs, notamment association) Champ d'action de différents partenaires</p> <p>Réflexion critique autour des missions de l'enseignant spécialisé. Connaissances des dispositifs relatifs à l'option</p> <p>Module 2 (42h) Etude des concepts et outils de référence. Nomenclature de l'OMS. Normalité, pathologique, déficience, incapacité, désavantage, difficulté, échec, intégration, prévention, remédiation, besoins éducatifs particuliers...</p> <p>Approche psychométrique du handicap et de la difficulté scolaire. Le problème de la mesure en psychologie.</p> <p>Approche sociologique du handicap et de la difficulté scolaire. Concept de groupe. Les processus d'influence</p> <p>Le concept de partenariat</p> <p>Approche culturelle de la relation d'aide : La dimension corporelle Les relations avec les familles</p>	<p>15h</p> <p>3h</p> <p>3h</p> <p>6h</p> <p>6h</p> <p>9h</p> <p>18h</p> <p>3h</p> <p>6h</p> <p>6h</p> <p>3h</p> <p>6h</p> <p>3h</p> <p>6h</p>	<p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/G</p> <p>G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p> <p>E/F/G</p>	<p>N-1</p> <p>N-1</p> <p>Dernier regroupement 1^{er} regroupement</p> <p>Sur l'année</p> <p>Sur l'année</p> <p>N-1 et premier regroupement</p> <p>2^{ème} regroupement</p> <p>2^{ème} regroupement</p> <p>N-1</p> <p>2^{ème} et 3^{ème} regroupements</p>

Mémoire : Enseignements et encadrement		15h
<ul style="list-style-type: none"> • méthodologie du mémoire • méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia • séminaires 	3h	1 ^{er} regroupement
	12h	Sur l'année

Répartition des contenus dans les sessions de regroupement

1- Le cas particulier de l'option D.

La formation à distance confère aux intersessions du calendrier de formation spécifique à l'option D un statut et une fonction particuliers : si comme pour les enseignants des autres options les intersessions sont consacrées en priorité à la pratique quotidienne sur le poste spécialisé, chaque intersession comprend pour les enseignants de l'option D au moins une semaine déchargée d'enseignement pour leur permettre de conduire le travail personnel induit par la formation à distance. Ce travail s'appuie notamment sur l'utilisation des ressources électroniques, guidée par le formateur référent et partiellement orientée par les travaux qui sont demandés aux stagiaires dans ce cadre (fiche de lecture, analyse de textes réglementaires ou pédagogiques, présentation ou analyse de projets, élaboration de documents pédagogiques...) à raison d'un écrit par intersession.

Le travail demandé aux stagiaires durant une intersession est étroitement articulé au contenu de la session suivante selon la logique suivante : chaque session de regroupement est caractérisée par un ou deux thèmes de formation dominants (modules ou parties de modules d'une ou deux unités de formation) qui en garantissent la cohésion et la cohérence. Ce thème développé au cours de la session est amorcé et préparé durant l'intersession précédente (et prolongé) par les différents outils et supports de la plate forme de formation à distance et, le cas échéant repris lors d'une session ultérieure.

Les thématiques de formation des sessions de regroupement et l'articulation du travail personnel des stagiaires (intersessions) avec ces thématiques sont présentées dans le développement qui suit et précisées dans le tableau p.35.

1.1- Thématiques de formation des sessions de regroupement et des intersessions :

Regroupement à N-1

a) une semaine (30h) sur le site de la filière ASH de l'IUFM:

- Présentation du plan et du calendrier de formation, des modalités et des techniques de formation à distance (initiation à l'utilisation de la plate-forme « Claroline » et de l'ENT. Présentation des modalités et des outils de suivi. Explication des exigences de la formation et des travaux successifs à fournir.
- Positionnement des stagiaires (bilan de compétences, analyse des demandes et des centres d'intérêt, de l'expérience pédagogique des candidats).
- Repérage des traits dominants de la problématique liés à l'option D (les différents publics concernés, les structures d'accueil et de scolarisation, les manifestations du handicap et des troubles).
- Approche de quelques pratiques pédagogiques adaptées.
- Relations avec les familles et les partenaires.

b) l'équivalent d'une semaine (24h) dans le département d'exercice (organisée et pilotée par l'équipe départementale ASH) :

- découverte et première familiarisation avec le poste spécialisé d'affectation,
- prise de contact avec le maître d'accueil « tuteur », observation de ses pratiques en situation, analyse de ses outils et esquisse d'un projet de travail commun,
- rencontre avec des enseignants et des équipes intervenants dans le champ couvert par l'option,
- observation de pratiques d'enseignants spécialisés D,
- visites de structures et de services (établissements spécialisés, UPI, SESSAD)

Première intersession IS1.

Six semaines du 1-09 au 10-10 (D37) ou cinq semaines du 01-09 au 6-10 (D45)

- **L'option D dans le cadre de l'ASH** (étude de documents de la plate forme relatifs au contexte réglementaire, à l'historique et à l'approche notionnelle (handicap, besoins éducatifs particuliers)

Travail écrit demandé : synthèse d'un texte réglementaire.

- **Approfondissement des connaissances relatives au développement de l'enfant et de l'adolescent** (étude de documents et de bibliographie mise en ligne sur la plate forme)

Travail écrit demandé : - une fiche de lecture d'un ouvrage ou d'un article, mise en ligne et mutualisée sur l'espace commun au groupe sur la plate forme.

- tenue du cahier personnel

Premier regroupement R1 à N. Deux semaines du 13 au 24-10 (D37) ou du 6 au 17-10 (D45)

- **l'analyse des besoins éducatifs particuliers** des élèves (développement de l'enfant et de l'adolescent, éléments de psychopathologie et processus d'apprentissage)
 - **observation, évaluation et bilan spécialisé** au fondement du projet personnalisé de scolarisation et du choix des démarches et des outils.
-

Deuxième intersession IS2.

Quatre semaines du 3 au 28-11(D37) ou six semaines du 20-10 au 5-12 (D45)

Les projets : du projet personnalisé de scolarisation au projet de classe

Etude de documents mis en ligne relatifs à la méthodologie du projet exemplifiée à travers quelques exemples de différents types de projet (projet individuel, projet de classe, projet d'école).

En appui à l'élaboration de la problématique du mémoire, mise en ligne de documents méthodologiques.

Travail écrit demandé :

- présentation argumentée du projet de scolarisation d'un élève (rappel de ses besoins éducatifs spécifiques, des évaluations et du bilan réalisé, des objectifs définis...) et de son articulation avec le projet de classe ;
- tenue du cahier personnel ;
- élaboration de la problématique du mémoire.

Deuxième regroupement R2. Deux semaines du 1 au 12-12 (D37) ou du 8 au 19-12 (D45)

- **les pratiques pédagogiques et les projets : du PPS au projet de classe**
-

Troisième intersession IS3.

Six semaines du 15-12 au 2-02 (D37) ou quatre semaines du 5 au 30-01(D45)

Approche de la dimension collective et institutionnelle de l'exercice des fonctions du maître D.

Documents d'appui mis en ligne : le travail d'équipe dans l'école et dans l'établissement ; les différents aspects du partenariat et les autres professionnels partenaires de l'enseignant ; les équipes pluricatégorielles et pluridisciplinaires ; les modalités d'intervention et de collaboration des différents partenaires ; les réunions de synthèse.

Documents relatifs à la planification et à l'organisation du mémoire.

Travail écrit demandé :

- présentation et analyse d'un travail en partenariat réussi ;
- tenue du cahier personnel ;
- élaboration du plan détaillé du mémoire.

Troisième regroupement R3. Deux semaines du 9 au 20-02 (D37) ou du 2 au 13-02 (D45)

- **le travail d'équipe et les partenariats** dans les pratiques professionnelles
-

Quatrième intersession IS4.

Quatre semaines du 9 au 27-03 et du 13 au 17-04 (D37) ou cinq semaines du 16 au 20-02 et du 9-03 au 3-04 (D45).

- **Le mémoire professionnel**

Documents d'aide mis en ligne : l'analyse et l'exploitation des données d'un travail pédagogique conduit dans le cadre du mémoire. Méthodologie de la présentation, de l'organisation textuelle et de l'écriture d'un mémoire.

Travail écrit demandé :

- Intersession intégralement consacrée à l'élaboration et à l'écriture du mémoire ;
- tenue du cahier personnel

Quatrième regroupement R4. Deux semaines du 30-03 au 10-04 (D37) ou du 6 au 17-04 (D45)

- **Les médiations et les pathologies lourdes. Réflexions autour des missions de l'enseignant spécialisé.**

1.2-Tableau de la répartition des modules dans les sessions de regroupement (R) et des travaux des intersessions (IS) pour l'option D.

R en N-1 Juin 2008 1 semaine : 30h (traits dominants de l'option D)	UF1	M1 : 6h/18	M2 : 0h/33	M4 : 3h/6	M5 : 0h/21	M6 : 0h/18	M7 : 0h/63
	UF2	M1 : 0h/12	M2 : 6h/33	M3 : 0h/15			
	UF3	M1 : 6h/15	M2 : 9h/24				
R en N-1 <i>dans les départements</i> Juin 2008 1 semaine : 24h	<i>UF2, M2 : 12h : travailler dans un établissement, travailler dans la classe, gestion de la classe (6h) ; pratiques professionnelles de l'option : analyse des pratiques observées (6h)</i> <i>UF3, M1 : 12h : connaissance du cadre législatif (3h) ; connaissance des dispositifs relatifs à l'option (3h) ; connaissance des ressources départementales et académiques (6h)</i>						
IS1 Sept / Oct 2008	<i>Travaux à conduire et à produire par le stagiaire : Synthèse textes ASH. + une fiche de lecture en psychologie.</i> <i>Animation pédagogique (dépt) : la problématique de l'évaluation (UF1 M4) .6h</i>						
R1 Octobre 2008 2 semaines : 60h (analyse des besoins, observation, évaluation, bilan spécialisé)	UF1	M1 :12h/8	M2 : 12h/33	M4 : 3h/6	M5 : 6h/21	M6 : 6h/18	M7 : 9h/63
	UF2	M1 : 0h/12	M2 : 6h/33	M3 : 0h/15			
	UF3	M1 : 0h/15	M2 : 3h/24	Séminaire Mémoire : 3h/12			
IS2 Nov / Déc 2008	<i>Travaux à conduire et à produire par le stagiaire : Problématique du mémoire ; présentation d'une procédure ou d'une activité d'évaluation conduite auprès d'un élève ou d'un groupe.</i> <i>Animation pédagogique (dépt) : analyse de pratiques et étude de cas. (UF2 M2.) 6h</i>						
R2 Décembre 2008 2 semaines : 60h (pratiques pédagogiques adaptées et projets : du PPS au projet de classe)	UF1	M1 : 0h/18	M2 : 6h/33	M4 : 0h/6	M5 : 6h/21	M6 : 6h/18	M7 : 18h/63
	UF2	M1 : 9h/12	M2 : 9h/33	M3 : 3h/15			
	UF3	M1 : 0h/15	M2 : 0h/24	Séminaire Mémoire : 3h/12			
IS3 Janvier 2009	<i>Travaux à conduire et à produire par le stagiaire : lectures et activités relatives au mémoire ; Présentation du projet de classe</i> <i>Animation pédagogique (dépt) : analyse des pratiques (dans leur dimension collective) (UF2 M2) 3h ; rencontre d'autres professionnels (UF2 M3) 3h.</i>						
R3 Février 2009 2 semaines : 60h (pratiques professionnelles, travail en équipe et partenariat)	UF1	M1: 0h/18	M2 : 9h/33	M4 : 0h/6	M5 : 6h/21	M6 : 6h/18	M7 : 18h/63
	UF2	M1 : 0h/12	M2 : 6h/33	M3 : 6h/15			
	UF3	M1 :0h/15	M2 : 3h/24	Séminaire Mémoire : 6/12			
IS4 Mars 2009	<i>Travaux à conduire et à produire par le stagiaire : rédaction mémoire ; préparation de la soutenance</i> <i>Animation pédagogique (dépt): analyse des pratiques (UF2 M2) 3h ; réflexion autour des missions de l'enseignant spécialisé D.3h</i>						
R4 Avril 2009 2 semaines : 60h (pathologies lourdes et médiations ; réflexions sur les missions)	UF1	M1 : 0h/18	M2 : 6h/33	M4/ 0	M5 : 3h/21	M6 : 0h/18	M7 : 18h/63
	UF2	M1: 3h/12	M2 : 6h/33	M3 : 6h/15			
	UF3	M1 : 9h/15	M2 : 9h/24				

2. Les autres options.

2.1- L'option E

Option E	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{eme} regroupement	3 ^{eme} regroupement	4 ^{eme} regroupement
UF1 Module 1	Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'anxiété au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement.				
		Développement psycho-affectif et apprentissages. Psychologie cognitive et pédagogie Fonctions cognitives. Traitement de l'information Troubles cognitifs et incidences sur les apprentissages. Mise en place de compétences métacognitives			
UF1 Module2		Psychopathologie de l'enfant			
UF1 Module 3		Problématique des apprentissages La relation pédagogique (Concept de médiation , Interactions socio-cognitives et élèves en difficultés , approche de BM Barth) /Interactions socio-cognitives et élèves en difficultés, développement opératoire , inductions logiques. De l'analyse des difficultés d'apprentissage à l'élaboration du projet d'aide ...			
UF1 Module 4		Problématique de l'évaluation. Observations / Evaluations / Tests Evaluation des publics de l'option. Compréhension de données psychométriques.			
UF1 Module 5					Didactique du français : Langage oral Etude de cas et remédiation en lecture.
		Didactique de la langue auprès d'élèves en difficulté Pourquoi des difficultés en lecture ? Modalités d'évaluation des compétences en lecture / Les processus d'écriture et les difficultés sous-jacentes / L'aide à l'appropriation du langage oral et écrit. Remédiation fondée sur un acte de parole. Les troubles d'apprentissages du langage oral et écrit			
UF1 Module 6		Didactique des mathématiques : Acquisition de notre système numérique et ses difficultés Didactique spécialisée des maths et élèves en difficulté : trouble et difficultés. Analyse de cas. Remédiation en mathématique.			
UF1 Module 7		Médiations et perspective de prévention ou de remédiation : La dimension corporelle dans la relation d'aide Utilisation de supports variés et adaptés empruntés à d'autres disciplines			
		Utilisation de TICE, outils multimédia, logiciels et programmes adaptés			
UF2 Module 1	Concept de projet : du projet en général au projet individuel en particulier. Approche philosophique, sociologique et méthodologique.				
	Méthodologie du projet. Contrat pédagogique Cadre et modalités d'intervention du maître E. Travail de collégialité du RASED. Prévention et remédiation. Coopération, communication et travail en équipe pédagogique.				
UF2 Module 2		Construction et régulation du parcours de formation Pratiques de professionnels de l'option. Analyse de pratiques professionnelles Etude de cas.			
UF2 Module 3	Respect d'une éthique professionnelle		Communication et entretiens		
			Rencontre d'autres professionnels		

Option E	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{ème} regroupement	3 ^{ème} regroupement	4 ^{ème} regroupement
UF3 Module 1	Contextualisation historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires Connaissances du cadre législatif conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiquement des dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires.	Connaissance des ressources départementales et académique (institutions et acteurs, notamment association)			Connaissance du contexte européen et international. Rôle et sens de l'école.
		Réflexion critique autour des missions de l'enseignant spécialisé. Connaissances des dispositifs relatifs à l'option			
UF3 Module 2	Etude des concepts et outils de référence. Nomenclature de l'OMS. Normalité, pathologique, déficience, incapacité, désavantage, difficulté, échec, intégration, prévention, remédiation, besoins éducatifs particuliers... Le concept de partenariat		Approche psychométrique du handicap et de la difficulté scolaire. Le problème de la mesure en psychologie. Approche sociologique du handicap et de la difficulté scolaire. Concept de groupe. Les processus d'influence		
			Approche culturelle de la relation d'aide : La dimension corporelle Les relations avec les familles		
Mémoire		Méthodologie du mémoire	Méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia séminaires		

2.2- L'option F

Option F	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{eme} regroupement	3 ^{eme} regroupement	4 ^{eme} regroupe ment
UF1 Module 1	Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'angoisse au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement.				
		Psychologie cognitive et pédagogie Fonctions cognitives. Traitement de l'information Troubles cognitifs et incidences sur les apprentissages. Mise en place de compétences métacognitives			
	Notion d'adolescence : perspectives historiques et modèles de compréhension actuels. L'adolescent sur le plan affectif et social. Identification des difficultés spécifiques d'apprentissage				
	Notion d'adolescence : perspectives historiques et modèles de compréhension actuels. L'adolescent sur le plan affectif et social. Identification des difficultés spécifiques d'apprentissage Contenants de pensée, dysharmonies cognitives(Gibello)				
		L'adolescent sur le plan cognitif : évaluation du fonctionnement opératoire de l'élève, de ses capacités ; identification des difficultés spécifiques d'apprentissage Psychologie cognitive et pédagogie Fonctions cognitives. Traitement de l'information Troubles cognitifs et incidences sur les apprentissages. Mise en place de compétences métacognitives.			
				Développement psychophysiologique de l'adolescent.	
UF1 Module 2		Psychopathologie de l'adolescent. Dysfonctionnements psychologiques : inhibition, violence... Manifestations des troubles et de la relation à l'autre			
UF1 Module 3					
UF1 Module 4					
UF1 Module 5		Didactique du français : Lire / Ecrire et élèves en difficultés Eléments de psychologie cognitive de la lecture Les évaluations en français Didactique de la langue auprès de publics en difficulté : Pourquoi des difficultés en lecture ? Perspectives linguistiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques. Les processus d'écriture et les difficultés sous-jacentes, les typologies des textes et des discours			
			Poésie et adolescents		
UF1 Module 6		Didactique des mathématiques : Difficultés d'apprentissage logico-mathématiques : niveau logique, numérique, spatial.			
			Les évaluations en mathématiques Du numérique au géométrique : pratiques de remédiation		
UF1 Module 7		Techniques de remédiation <ul style="list-style-type: none"> • Atelier d'écritures • Jeu dramatique • Pratiques de débat à visée philosophique • La relation pédagogique, concept de médiation, interactions socio-cognitives et élèves en difficultés, (approche de B.M. Barth), activités de médiation dans les EGPA. 			

Option F	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{eme} regroupement	3 ^{eme} regroupement	4 ^{eme} regroupe ment
UF1 Module 8					Apports de la démarche du projet technologique : objectifs, contenus, méthodes
		Informatique professionnelle : l'ordinateur, pédagogie adaptée, pédagogie différenciée, présentation des langagiciels			
			Utilisation des TIC: quelles approches dans les enseignements adaptés ?		
			Didactique des disciplines scientifiques : Sciences physiques, sciences de la Vie de la Terre		
			Didactique des activités physiques et sportives : Spécificité de l'EPS avec des adolescents en difficulté		
UF2 Module 1	Concept de projet : du projet en général au projet individuel en particulier. Approche philosophique, sociologique et méthodologique.				
		<p>L'élève acteur de sa formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Réflexions préalables</u>: du projet en général et du Projet Individuel de Formation (PIF) en particulier dans la prise en compte des objectifs assignés aux EGPA et des compétences repérées des élèves. • <u>Discrimination des différents types de projets individualisés au regard de leurs fonctionnements</u>: projet de vie, de formation, d'orientation, professionnel. <ul style="list-style-type: none"> • <u>Construction, mise en oeuvre et évaluation du Projet Individuel de Formation</u>: <ul style="list-style-type: none"> ○ Conditions de construction, de réalisation et de gestion du PIF ○ Discrimination des relations entre PIF, référentiels de l'emploi, référentiels du diplôme, livret de compétences. ○ Mise en œuvre de pratiques d'évaluation formative/utilisation du livret de compétences. ○ Relations avec les dispositifs d'insertion et de formation continue 			
			<p>Le maître F dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ organisation des enseignements ○ articulation des programmes ○ enseignements transversaux ○ enseignement général/technologique/professionnel ○ partenariat interne/externe <p>Le maître F dans sa classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ organisation des enseignements ○ gestion de la classe ○ points d'appui et supports des pratiques d'enseignement adapté ○ évaluation des compétences des élèves 		
UF2 Module 2		Construction et régulation du parcours de formation Pratiques de professionnels de l'option. Analyse de pratiques professionnelles			

Option F	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{ème} regroupement	3 ^{ème} regroupement	4 ^{ème} regroupement
UF2 Module 3	Respect d'une éthique professionnelle				
		Rencontre autres professionnels			
UF3 Module 1	Contextualisation historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires Connaissances du cadre législatif conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiquement des dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires.	Connaissance des ressources départementales et académique (institutions et acteurs, notamment association)			Connaissance du contexte européen et international. Rôle et sens de l'école.
	Evolution des Enseignements Généraux et professionnels Adaptés: de la SES à la SEGPA, de l'ENP à l'EREA (C. de 1967, C. de 1989 et 1990) La nouvelle architecture du collège (C. de 1996): organisation de la scolarité et objectifs d'enseignement L'organisation actuelle des EGPA et les objectifs d'apprentissage: C. du 20/06/96 + C. du 19 juin 1998 (orientations pédagogiques) La formation professionnelle initiale et continue: connaissance des dispositifs existants: LP, CFA,...				
UF3 Module 2	Étude des concepts et outils de référence. Nomenclature de l'OMS. Normalité, pathologique, déficience, incapacité, désavantage, difficulté, échec, intégration, prévention, remédiation, besoins éducatifs particuliers... Le concept de partenariat		Approche psychométrique du handicap et de la difficulté scolaire. Le problème de la mesure en psychologie. Approche sociologique du handicap et de la difficulté scolaire. Concept de groupe. Les processus d'influence		
			Approche culturelle de la relation d'aide : La dimension corporelle Les relations avec les familles		
			Education à la citoyenneté de l'adolescent en difficulté.		
Mémoire		Méthodologie du mémoire	Méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia Séminaires		

2.3- L'option G

Option G	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{ème} regroupement	3 ^{ème} regroupement	4 ^{ème} regroupement
UF1 Module 1	Développement affectif : concepts de développement, de crises. Les processus de changement. Les manifestations de l'angoisse au cours du développement. Les mécanismes de défense. Relations entre affects et cognition. Théories psychanalytiques du développement.				
		Développement psycho-affectif et apprentissages.			
		Psychologie et pédagogie			
UF1 Module 2		Psychopathologie de l'enfant			
UF1 Module 3		Connaissances du développement affectif cognitif et moteur en rapport avec la pratique de l'option G en lien avec l'analyse de pratique: <ul style="list-style-type: none"> • L'estime de soi et la réussite scolaire. Comment elle se construit? Comment la rétablir? • La motivation: de l'absence de motivation à la motivation intrinsèque. Comment remotiver un élève? • Le développement du langage et du lexique, les troubles les plus fréquents. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apport des ateliers philosophiques et des groupes de parole, des marionnettes, des contes : analyse de pratique sur ces médiations. • Le développement intellectuel et moral: de l'égoïsme au raisonnement hypothético-déductif: la théorie de l'esprit, et la prise en compte de l'autre. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apport des ateliers philosophiques : analyse de pratique. • Le jeu: du jeu d'exercice aux jeux à règles. <ul style="list-style-type: none"> ○ Le jeu symbolique : analyse de pratique • Le dessin: des premiers tracés à la maîtrise des perspectives. Le rôle du dessin en rééducation. • Le développement neurologique et psychomoteur: des premiers mouvements à la maîtrise du geste, tonus, myélinisation, latéralisation, représentation spatiale. <ul style="list-style-type: none"> ○ L'apport des médiations corporelles: expression corporelle, danse, relaxation. Le rôle de l'espace moteur et des groupes d'aide à la maturation. Analyse de pratique. 			
UF1 Module 4		En rapport avec les processus d'apprentissage: <ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques du maître G - la technicité du maître G - connaissance de son identité professionnelle - l'évaluation du processus rééducatif : évaluation interne et externe 			
UF1 Module 5		Problématique de la rééducation et analyse de pratique			
UF1 Module 6				Travail de mise en disponibilité corporelle à la communication et la relation Jeu dramatique / jeu symbolique	
UF1 Module 7			Danse Ecriture Marionnettes, ombres, collages. Musique		La voix comme médiation
				Conte et utilisation du conte en rééducation	

Option G	N-1	1 ^{er} regroupement	2 ^{eme} regroupement	3 ^{eme} regroupement	4 ^{eme} regroupement
UF2 Module 1	Concept de projet : du projet en général au projet individuel en particulier. Approche philosophique, sociologique et méthodologique.	La relation rééducative Conduite de séance Pratique individuelle / en petit groupe Le contrat avec l'enfant et le choix de la médiation			
UF2 Module 2		Présentation de pratiques dans le champ de la prévention et de la remédiation Prévention des conflits/gestion de la violence à l'école. Ateliers philo Analyse de pratiques professionnelles des stagiaires			
UF2 Module 3	Respect d'une éthique professionnelle		Communication et entretiens Techniques de l'entretien avec les familles		
UF3 Module 1	Contextualisation historique des politiques actuelles de l'adaptation et de l'intégration scolaires Connaissances du cadre législatif conçus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et spécifiquement des dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires.	Connaissance des ressources départementales et académique (institutions et acteurs, notamment association)			Connaissance du contexte européen et international. Rôle et sens de l'école.
UF3 Module 2	Etude des concepts et outils de référence. Nomenclature de l'OMS. Normalité, pathologique, déficience, incapacité, désavantage, difficulté, échec, intégration, prévention, remédiation, besoins éducatifs particuliers... Le concept de partenariat		Approche psychométrique du handicap et de la difficulté scolaire. Le problème de la mesure en psychologie. Approche sociologique du handicap et de la difficulté scolaire. Concept de groupe. Les processus d'influence		
			Approche culturelle de la relation d'aide : La dimension corporelle Les relations avec les familles		
Mémoire		Méthodologie du mémoire	Méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia Séminaires		

Composition de l'équipe de formateurs effectif, catégorie et statut, champ et durée d'intervention

- **12 formateurs de l'I.U.F.M (à temps plein ou en service partagé) :**
 - 6 effectuent la quasi totalité de leur service dans la filière A.S.H. :
 - 2 enseignants spécialisés du 1^{er} degré (option E et option F) : *Didactique des mathématiques (40 h), médiations théâtre (12 h), projets (concepts et mises en œuvre: 50 h), contextualisation historique (3 h), pratiques professionnelles et analyse de pratiques (50h), utilisation des TICE (18h), problématique de la scolarisation d'élèves handicapés (6h)*
 - 1 M.C.F. en psychologie: *Développement affectif (6h), psychopathologie (une partie: 9h), développement affectif, cognitif et moteur (12h), pratiques professionnelles et analyse de pratiques, approches psychométriques (50h)*
 - 1 PRCE en philosophie: *notion d'adolescence, l'adolescent sur le plan cognitif (12 h), concepts et outils de référence (6 h), la relation pédagogique (médiations, interactions cognitives et élèves en difficulté, problématique des apprentissages : (18 h)*
 - 1 PRCE (SVT)-Psychologue- Référent pédagogique 2 CA-SH- Responsable de l'UCFR AIVS : *Psychologie cognitive, psychophysiologie des apprentissages (36h), didactique des sciences et pédagogie (9h)*
 - 1 I.E.N. : *psychologie cognitive de la lecture et lecture (27h), apprentissages mathématiques avec des élèves en difficulté ou handicapé (12 h), utilisation des TICE (12h), problématique de la scolarisation d'élèves handicapés(6h), éthique professionnelle (3h), sens de l'école (3h), connaissance du contexte européen et international (3h) , pratiques professionnelles et analyse de pratique (50 h)*
 - 6 effectuent une part variable de leur service dans la filière A.S.H. :
 - 1 P.U de psychologie: *approche psychologique et sociologique du handicap et de la difficulté scolaire, pratique de l'entretien (12h)*
 - 1 M.C.F. lettres : *apprentissage de la lecture avec des élèves en grande difficulté (31 h)*
 - 1 M.C.F. en psychologie : *lexique et apprentissage tardif de la lecture (15 h)*
 - 1 P.E.P.S. : *utilisation de médiations corporelles dans la relation d'aide (50 h)*
 - 1 P.R.A.G. arts plastiques : *les arts visuels dans la relation d'aide (6h)*
 - 1 P.R.C.E. lettres modernes : *apprentissage de la lecture avec des élèves en grande difficulté, médiation poétique (12 h)*
- **26 formateurs associés ou vacataires :**
 - 4 enseignants chercheurs :
 - 1 P.U. en psychologie: *notion de partenariat (6h)*
 - 3 M.C .F. en psychologie : *problématique de la rééducation, relation avec les familles (24 h en tout)*
 - 9 I.E.N. A.SH, avec les équipes de circonscription : *analyse de pratiques, suivi des stagiaires (estimation de 50 h pour l'ensemble)*
 - 6 enseignants du 1er degré:
 - 1 psychologue scolaire : *relation avec les familles (18 h)*
 - 1 I.M.F. : *problématique de l'évaluation (6 h)*
 - 4 enseignants spécialisés des options concernées : *participation à l'analyse de pratiques (50 h en tout)*
 - 7 professionnels des secteurs médical, paramédical et éducatif
 - 1 psychiatre : *psychopathologie (6 h)*
 - 2 pédopsychiatres (C.M.P. et I.N.S.E.R.M.): *module autisme, dysfonctionnement psychologique (12 h ensemble)*
 - 1 psychologue (C.M.P.) : *psychopathologie de l'adolescent (30 h)*
 - 1 orthophoniste : *prise en charge d'élèves avec des difficultés (6h)*
 - 1 directeur de l'Institut du travail social (Tours) : *panorama des formations et des métiers du secteur social (3h)*
 - 1 chef de service C.H.U. de Tours : *module autisme (3 h)*

D - Déroulement de la formation.

1. Les regroupements

Le calendrier, l'organisation, les contenus et l'encadrement du regroupement initial à N-1 sont précisés dans le tableau de la page 49 pour les options E, F et G et page 50 pour l'option D.

Le calendrier des autres regroupements (année N) figure p.8 - à noter que pour l'option E, le troisième regroupement sera organisé sur le site départemental IUFM d'Orléans et non sur le site de Tours-Fondettes, comme les trois autres regroupements- ; les contenus de formation des différents modules et leur répartition dans les regroupements successifs sont mentionnés dans les maquettes de formation spécifiques à chaque option d'une part (p.10 à 32) et dans les tableaux de ventilation des contenus dans les sessions successives de regroupement (p.33 à 42).

Tels qu'ils sont présentés dans les maquettes pour les options E, F et G, ils sont le fruit d'un travail reconduit à partir des annexes à la circulaire relative à la mise en œuvre de cette formation (référentiel de compétences, cahier des charges pour les contenus de formation, cadre général de la formation), et des plans de formation précédents, amendés conformément aux recommandations formulées par la commission d'agrément des plans de formation, lors de la première année de mise en œuvre de cette formation.

Pour l'option D, les adaptations opérées en réponse au cahier des charges académique, ont été conçues en respectant l'esprit des textes officiels précédemment cités, malgré la réduction du temps de formation en regroupement : les contenus de formation sont inchangés et la part traitée par les techniques de formation à distance a été choisie parmi les contenus (de nature essentiellement informative) les plus susceptibles d'être acquis en autonomie guidée par les documents mis à disposition et les travaux demandés ; ceux qui ont été confiés aux IEN-ASH réfèrent pour une large part aux réalités locales et/ou aux compétences spécifiques des IEN-ASH ; enfin, le principe de l'alternance est conservé (et renforcé par les travaux conduits au cours des intersessions).

Concernant l'ensemble des options, sur la base de contenus assez précisément définis, un certain nombre de modules ont été construits dans la perspective de rapprochements possibles et cohérents de plusieurs options, tout en conservant, au sein des UF 1 et 2 notamment, la part de spécificité nécessaire sous la forme de modules complets ou de parties de modules réservés à une option déterminée. L'UF3 reste largement transoptionnelle : 69 h sur cette unité de formation concernent en effet les quatre options du fait des contenus constitutifs de cette UF tels qu'ils sont définis dans l'annexe 2 à la circulaire déjà citée. Il nous a semblé important en effet qu'une culture commune axée sur les grands cadres historiques, législatifs et conceptuels fondamentaux soit partagée par tous les stagiaires. Pour les autres UF ce rapprochement d'options sera plus délicat, même si nous essaierons de maintenir quelques regroupements d'options.

Le réseau de formateurs partiellement renouvelé ces dernières années restera largement mobilisé. Sa diversité constitue un atout indéniable, particulièrement précieux pour la mise en œuvre des contenus de la nouvelle formation conçue dans la recherche d'un équilibre entre apports théoriques, cadres de mise en œuvre et approches plus concrètes par le biais notamment de l'analyse des pratiques. Les formulations des contenus de formation proposés ne sont pas conçues comme décrivant des apports théoriques stricto sensu, mais comme des pôles abordés et par des références théoriques et par des pratiques qui les illustrent et qui les questionnent (étude de cas, analyse des pratiques). Les capacités de problématisation indispensables à tout enseignant spécialisé sont ainsi développées dans les allers et retours entre ces différentes dimensions et modalités de la formation.

2. Articulation des différentes composantes de la formation.

Ce point déjà abordé sous différents aspects (cf. « bilan du plan 2007-2008 » p.2 et « organisation de la formation » p.4) est développé ci-dessous et dans la rubrique « accompagnement et suivi des stagiaires » (cf. infra p.46).

L'articulation de la pratique sur poste spécialisé et des regroupements de formation :

Un outil de suivi : « le cahier personnel ».

Les observations, remarques ou demandes sont consignées dans un "cahier personnel", géré et conservé par le stagiaire. Le stagiaire a aussi la possibilité d'utiliser ce cahier pour ses réflexions personnelles. Ces écrits alimentent également la réflexion de l'évolution des contenus de formation : y figurent obligatoirement les rapports de toutes les visites de formateurs de la filière, de la circonscription ou des professionnels de l'option chargés de l'accompagner pendant sa formation. Cet outil est en usage pour la deuxième année consécutive,

et, l'expérience montre qu'il contribue effectivement à la cohérence du suivi et à la pertinence des conseils prodigués lors des visites successives des différentes catégories de formateurs.

L'analyse des pratiques professionnelles : précisions quant à la référence aux modèles théoriques retenus.

Sur cette question, l'approche théorique est résolument pluriréférentielle. Cela tient à la nature et aux spécificités des formations et des fonctions d'enseignants spécialisés dans les relations d'aide ; qu'elles soient à dominante rééducative ou à dominante pédagogique.

Trois auteurs sont source de référence chacun pour un aspect des postures, théories et outils développés :

- Marc Durand, cet auteur se réclame du courant de « l'action située », caractérisé par la co-détermination action-situation ; point de vue qui prend en compte à la fois la personne et le contexte de son action.
- Yves De la Monneraie adopte un point de vue plus psychologisant préconise une attitude d'empathie centré sur le sujet et ses affects.
- Marguerite Altet pour l'articulation des points de vue pédagogique, didactique et psychosociologique que son cadre théorique développe

Ces références plurielles permettent, dans la perspective de la construction de savoirs et de l'identité professionnels, d'articuler, sans les opposer, les dimensions intrinsèque (le sujet) et extrinsèque (les savoirs et connaissances à acquérir). A ce propos, pour plusieurs formateurs ASH de l'IUFM d'Orléans-Tours, il convient de remarquer une tendance à considérer l'approche de l'action située et les méthodologies qu'elle propose comme favorables à une telle synthèse.

Si des temps d'analyse des pratiques professionnelles sont expressément identifiés et quantifiés comme tels et constitutifs d'un module spécifique de l'UF2 dans chacune des options, ils n'épuisent pas le recours à cette modalité de formation, également et régulièrement mise en œuvre, sous une forme intégrée, moins formalisée et non strictement quantifiée, dans l'approche des adaptations pédagogiques, didactiques et éducatives (UF1) en particulier.

L'élaboration du mémoire et les modalités d'encadrement.

L'accompagnement et le suivi de l'élaboration du mémoire professionnel sont organisés selon deux modalités distinctes et complémentaires :

- 15 heures de formation collective encadrée (telles qu'elles figurent dans la maquette), sont dévolues aux apports et à l'aide méthodologiques (séminaires méthodologiques) d'une part, et à la réflexion collective sur les thèmes des mémoires (séminaires thématiques). Cet horaire est prélevé sur chacune des U.F.
- Un tutorat individuel est assuré par un directeur de mémoire chargé d'encadrer et de guider le stagiaire dans les différentes étapes de l'élaboration de son mémoire.

Ce tutorat revêt une forme contractuelle : le directeur de mémoire est à la disposition du stagiaire pour le recevoir sur rendez-vous ou/et échanger à distance à propos :

- de questions particulières relevées au cours des différentes phases d'élaboration,
- de conseils et pistes de travail,
- de rappel des échéances intermédiaires.

En échange, le stagiaire s'engage à respecter l'échéancier arrêté initialement pour rendre compte des états successifs d'avancement de son travail.

La fréquence des rencontres et les modalités des échanges, au delà du minimum commun requis lié aux différentes phases de l'élaboration du mémoire (définition du sujet et problématisation, collecte et exploitation des données et rédaction) est variable et laissée à l'initiative du directeur de mémoire et/ou à la demande du stagiaire. Cet horaire individualisé, à disposition du stagiaire n'est ni défini ni inclus dans la maquette.

La formation collective annoncée plus haut revêt pour l'essentiel la forme de deux types de séminaires : deux séminaires méthodologiques organisés par options et trois séminaires thématiques qui réunissent des groupes restreints de stagiaires travaillant sur des thèmes voisins.

Ces séminaires sont précédés d'une intervention destinée à l'ensemble des stagiaires.

L'ensemble se déroule selon le calendrier et les contenus suivants :

Premier regroupement (septembre-octobre) : intervention (3 heures) en cours magistral pour l'ensemble des stagiaires. Elle situe le mémoire professionnel dans le processus de formation, en explicite les fondements, les enjeux et les exigences (en s'appuyant sur la circulaire du 10 février 2004) et en fournit les grands cadres méthodologiques (en particulier dans la perspective du choix du sujet et de l'élaboration de la problématique).

Second regroupement (novembre-décembre) :

- dépôt et délimitation des sujets – émergence des problématiques.

- 1^{er} séminaire méthodologique (1 heure 30) portant sur la méthodologie de la recherche documentaire et les modes de collecte et de traitement des données et des matériaux.
- 1^{er} séminaire thématique (1 heure 30) : mutualisation des sujets et des projets.

Troisième regroupement (janvier-février) :

- second séminaire méthodologique (1 heure 30) portant sur la question de l'évaluation (et sa présentation) des actions conduites dans la classe et sur la soutenance,
- second séminaire thématique (1 heure 30) : présentation des actions conduites et de l'état d'avancement des travaux, des questions et des réflexions de chacun.

Quatrième et dernier regroupement : (mars/avril).

- troisième séminaire thématique (environ 6H) : entraînement individuel (par simulation) à la soutenance suivi d'une analyse collective (soit environ 1h par stagiaire).

3. Accompagnement et suivi des stagiaires

La part importante de la formation organisée à distance pour l'option D requiert un renforcement et une redéfinition du dispositif de suivi actuellement en vigueur dans la formation classique, sans qu'il apparaisse nécessaire d'en modifier la structure, la composition et le fonctionnement qui donne satisfaction depuis plusieurs années et qui sont rappelées ci-dessous, pour l'ensemble des options.

3.1- Les équipes de suivi :

Elles sont composées, pour chaque enseignant en formation, d'un trio comprenant :

- un formateur de la filière ASH de l'IUFM intervenant dans l'option, formateur référent du stagiaire,
- un membre de l'équipe de la circonscription ASH du département d'origine,
- le maître d'accueil, « tuteur » du stagiaire sur le terrain d'exercice, désigné par l'IEN ASH.

Cette équipe pluricatégorielle représente les trois pôles de la formation : celui des apports théoriques et de l'IUFM, le pôle institutionnel et celui de la technicité et de la mise en œuvre des pratiques professionnelles. Elle constitue pour l'enseignant en formation une instance de ressources plurielles et complémentaires dans le cadre du rôle et des missions spécifiques dévolus à chacun de ses membres.

a) Le formateur référent :

Il est, avec le responsable de formation de l'option et sous l'autorité de celui-ci, l'interlocuteur principal et privilégié du stagiaire durant l'intégralité de la formation.

En collaboration avec le responsable de l'option, il est notamment chargé, auprès des stagiaires dont il est le référent, de :

- clarifier les objectifs, les enjeux et l'organisation de l'année de formation ;
- expliciter la maquette de formation, d'en faire percevoir les différentes composantes et leurs articulations ;
- procéder aux « positionnements de formation » du stagiaire ;
- faire émerger ses besoins spécifiques de formation ;
- le conseiller et l'aider à formuler des choix cohérents en matière de personnalisation de parcours et de compléments de formation ;
- le guider dans l'utilisation des techniques et des ressources de la formation à distance (option D en particulier) ;
- accompagner et suivre le travail autonome personnel ou collectif conduit par le stagiaires ; diriger son mémoire ;
- organiser des activités complémentaires d'aide et de soutien au fil de l'année de formation, à la lumière des bilans évaluatifs effectués lors des regroupements de formation et en relation avec les différents formateurs du groupe (conseils de lecture, orientation vers des personnes ressources, compléments de stage dans les classes de maîtres expérimentés de l'option...) ;
- établir les relations nécessaires avec les autres formateurs de l'option et les autres membres de l'équipe de suivi pour aider le stagiaire à résoudre les problèmes ou les difficultés de formation qu'il rencontre ;
- assurer au moins une visite des stagiaires dont il est le référent, sur leur lieu d'exercice.

b) Le membre de l'équipe de la circonscription ASH du département :

Il est l'interlocuteur de l'enseignant en formation sur son lieu d'exercice.

Il est notamment chargé de :

- aider le stagiaire dans sa prise de fonction et dans ses premiers contacts avec le maître
- d'accueil « tuteur » ;
- organiser les éléments de formation à conduire localement : visite d'établissements, de structures ou de services liés à l'exercice des fonctions d'enseignant spécialisé ;
- rencontre avec les partenaires institutionnels ;
- faciliter l'accès du stagiaire aux ressources documentaires locales ;

- réguler les phases d'observation et de pratique accompagnée dans la classe du maître d'accueil « tuteur » et, le cas échéant dans d'autres classes spécialisées de l'option, favoriser la participation du stagiaire aux réunions de synthèse des équipes éducatives ou de commissions ;

- assurer des visites régulières dans la classe du stagiaire ;
- aider le stagiaire dans son travail autonome et dans l'utilisation des ressources de la formation à distance (option D en particulier) ;
- assurer les liaisons nécessaires avec le formateur référent du stagiaire.

c) Le maître d'accueil « tuteur » :

Désigné parmi les enseignants spécialisés et expérimentés de l'option, par l'IEN ASH, ce maître :

- reçoit le stagiaire dans sa classe, à des fins d'observation et de pratique accompagnée lors des temps libérés à cette fin au cours des premières périodes de formation,
- met à disposition du stagiaire ses outils de travail : documentation, préparation de classe, projet de classe et projets individuels (P.P.S.)....
- visite le stagiaire dans sa classe pour lui prodiguer aide et conseils dans son cadre d'exercice et développer une attitude réflexive sur sa pratique,
- assure le rôle de « ressource pédagogique » en réponse aux questions et aux problématiques posées par le stagiaire, en particulier pour ce qui relève de la pratique et de la conduite de la classe,

d) Relations et communication entre les membres de l'équipe de suivi.

La cohérence et la cohésion de la formation requièrent, de la part des trois pôles représentés au sein de l'équipe de suivi, à la fois une référence commune forte et une communication aisée et fréquente. A cette double fin, le plan, la maquette et le calendrier de la formation, communiqués dans une forme identique à chacun des membres constituent la référence constante de leurs interventions.

En outre pour lever les ambiguïtés possibles, expliciter certains aspects de la formation et procéder aux régulations nécessaires et renforcer la cohérence des conseils prodigués et de la formation dispensée, trois rencontres d'une journée chacune, organisées par le responsable de la filière ASH, réunissent les formateurs de la filière ASH de l'IUFM, les équipes de circonscription ASH de l'académie et les maîtres d'accueil « tuteurs » des stagiaires, au cours de l'année de formation.

La première de ces journées se situe au tout début de la formation, soit dans la période encadrant le regroupement académique à N-1, soit dans la période de rentrée de l'année N. D'autre part, une de ces journées (la seconde ou la dernière) est délibérément conçue et organisée comme une action de formation de formateurs.

Sans préjuger de la fréquence de la communication au sein de cette équipe, lors des bilans de formation intermédiaire conduits par le formateur référent, l'équipe de circonscription ASH et le maître d'accueil « tuteur » lui adressent leurs propres éléments d'appréciation concernant l'évolution de la formation du stagiaire.

Le nombre de visites dépendra des bilans périodiques réalisés, mais ne pourra pas excéder deux visites pour les formateurs de l'IUFM (en raison de la dispersion géographique des stagiaires) et sera au minimum de deux pour les équipes départementales.

3.2- Un outil de suivi : « le cahier personnel » ou portfolio.

Les observations, remarques ou demandes sont consignées dans un "cahier de stage", conservé par le stagiaire. Le stagiaire utilise ce cahier pour ses réflexions personnelles et le remplit à fréquence régulière (une ou deux fois par mois) en notant les éléments marquants de sa formation au cours de la période, ses interrogations et ses réflexions.

Ces écrits alimentent également l'analyse des situations et des pratiques lors des regroupements : y figurent obligatoirement les rapports de toutes les visites de formateurs de la filière, de la circonscription ou des professionnels de l'option chargés de l'accompagner pendant sa formation. Cet outil est en usage pour la deuxième année consécutive, et, l'expérience montre qu'il contribue effectivement à la cohérence du suivi et à la pertinence des conseils prodigués lors des visites successives des différentes catégories de formateurs.

3.3- L'accompagnement et l'aide à distance.

La formation et l'aide à distance introduites dans le présent comme une part très significative de la formation des enseignants de l'option D ont été présentées sous le double rapport des modalités techniques et pédagogiques envisagées dans différentes rubriques du présent document (cf. p.6 et p.33 et 34).

Ce dispositif, spécifique à l'option D, inclut également pour une part, les autres options préparées : si les enseignants des options E, F et G ne seront pas soumis aux mêmes obligations que ceux de l'option D concernant l'étude des documents mis en ligne et les travaux écrits à présenter, ils bénéficieront en revanche à la fois des moyens techniques mis à disposition (accès à la plate forme de travail à distance et à l'ENT notamment, dont un espace de stockage individuel) et des documents mis en ligne dans un espace commun accessibles à tous les enseignants en formation CAPA-SH. De la même façon certaines visio conférences pourront, en fonction du sujet et du calendrier, être ouvertes aux enseignants en formation d'autres options que l'option D. La création d'espaces spécifiques à chaque groupe d'option est également envisagée pour faciliter le partage et la mutualisation de documents, de travaux et de questions/réponse et susciter le travail collaboratif entre pairs sous la super vision du ou des formateurs concernés.

Emploi du temps et contenus du regroupement de préparation au CAPA-SH.
Année N-1

options E, F et G (trois semaines du 20 mai au 6 juin 2007)

Jour	Option E	Option F	Option G
Mardi 20 mai	Accueil, présentation		
	Présentation du plan de formation et positionnement des stagiaires E MV	Présentation du plan de formation et positionnement des stagiaires F GS	Présentation du plan de formation et positionnement des stagiaires G VP
Mercredi 21 mai	<i>Historique de l'ASH</i> GS		
	<i>Développement affectif, crise, mécanismes de défense(1)</i> VP		
Jeudi 22 mai	<i>Sens de l'école</i> PS		
	<i>Ethique / déontologie</i> PS		
Vendredi 23 mai	<i>Historique de l'ASH</i> GS		
	Préparation terrain MV	Préparation terrain GS	Préparation terrain VP
Mardi 27 mai	<i>Concepts fondamentaux de l'ASH (1)</i> ND		
	<i>Développement affectif, crise, mécanismes de défense(2)</i> VP		
Mercredi 28 mai	Pratique professionnelle MV	Pratique professionnelle GS	Pratique professionnelle VP
	La dimension corporelle de la relation d'aide MCV		
Jeudi 29 mai	<i>Concepts fondamentaux de l'ASH (2)</i> ND		
	<i>Développement affectif, crise, mécanismes de défense(2)</i> VP		
Vendredi 30 mai	<i>Le partenariat</i> RF		
	Pratique professionnelle PS	Pratique professionnelle GS	Pratique professionnelle VP
Mardi 3 juin	<i>Concepts fondamentaux de l'ASH (3)</i> ND		
	<i>Historique de l'ASH</i> GS		
Mercredi 4 juin	Bilan terrain MV	Bilan terrain GS	Bilan terrain VP
	Pratique professionnelle E/G MV+ VP	Notion de cadre PS	Pratique professionnelle E/G MV+ VP
Jeudi 5 juin	La relation aux familles Anne Boyer ou Véronique FRANCIS		
	<i>Concepts fondamentaux de l'ASH (4)</i> ND		
Vendredi 6 juin	Pratique professionnelle MV	Pratique professionnelle PS	Pratique professionnelle VP
	Préparation rentrée MV	Préparation rentrée PS	Préparation rentrée VP

ND = Nadine DRAUX,
MCV = Marie-Christine VERDET
VP = Véronique PARDIEU,
MV = Michel VINAIS

RF = Roland FONTENEAU,
GS = Geneviève SERRE
PS = Patrick SEWERYN,

**Emploi du temps et contenus du regroupement académique (IUFM)
de préparation au CAPA-SH. Année N-1**

Option D : une semaine (30h) du 16 au 20 juin 2007

Jour	Option D
Lundi 16 juin	Accueil, présentation du plan de formation D PS et MV
	La formation à distance : modalités et des techniques de formation à distance (initiation à l'utilisation de la plate-forme « Claroline » et de l'ENT. Présentation des modalités et des outils de suivi. Explication des exigences de la formation et des travaux successifs à fournir. PS et MV
Mardi 17 juin	Etude des concepts et outils de référence ; nomenclature de l'OMS ; (UF3 M2) ND
	Construction du parcours de formation ; positionnement des stagiaires. (UF2 M2) MV
Mercredi 18 juin	Troubles cognitifs et incidence sur les apprentissages. (UF1 M1) CR
	Gestion de la classe. (UF2 M2) MV
Jeudi 19 juin	Troubles cognitifs et incidence sur les apprentissages. (UF1 M1) CR
	Historique des politiques de l'ASH et cadre législatif. (UF3 M1) MV
Vendredi 20 juin	Relation avec les familles et les partenaires. (UF3 M2 3h)
	Evaluation des publics de l'option. (UF1 M4) MV

ND = Nadine DRAUX,
CR= Claudine ROUDIERE
PS = Patrick SEWERYN,

MCV = Marie-Christine VERDET
MV = Michel VINAIS

**Contenus du regroupement départemental (IEN-ASH) de préparation au CAPA-SH.
Année N-1**

Option D : une semaine (24h) située entre le 1^{er} et le 15 juin 2007

- découverte et première familiarisation avec le poste spécialisé d'affectation ;
- prise de contact avec le « maître d'accueil tuteur », observation de ses pratiques en situation, analyse de ses outils et esquisse d'un projet de travail commun ;
- rencontre avec des enseignants et des équipes intervenants dans le champ couvert par l'option,
- observation de pratiques d'enseignants spécialisés D ;
- visites de structures et de services (établissements spécialisés, UPI, SESSAD) connaissance des dispositifs relatifs à l'option (**UF3 M1 3h**) ;
- travailler dans un établissement, travailler dans la classe, gestion de la classe (**UF2 M2 6h**) ;
- pratiques professionnelles de l'option (analyse des pratiques observées) (**UF2 M2 6h**) ;
- connaissance des ressources départementales et académiques (**UF3 M1 6h**) ;
- connaissance du cadre législatif (**UF3 M1 3h**).

Annexe





